Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 4 (1916)

Heft: 48

Rubrik: Femmes scandinaves

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

des considérations financières. Devant ces abus, que les particuliers sont impuissants à enrayer, des sociétés se sont constituées pour remédier au mal. Il en existe plusieurs, dont, à Paris, la fondation Rotschild, qui est un des modèles du genre. Enfin, l'Etat et les municipalités seront, par la force des choses, appelés à intervenir toujours plus dans ce domaine: plans de réfection des vieux quartiers et d'extension des nouveaux, lois sur l'expropriation, entreprises de constructions salubres à petits loyers, etc., etc. M. Reverdin, dans son rapport très documenté et précis entrant dans tous les détails d'une construction parfaite, montre ce que doit être, et aussi ne pas être, une maison bien comprise. Il n'est pas possible d'énumérer ici les multiples conditions indiquées par M. Reverdin, comme devant être exigées par la législation, mais plusieurs d'entre elles, comme d'aération et la ventilation des cuisines, intéressent si directement les ménagères, que nous ne pouvons que les renvoyer au rapport imprimé de M. Reverdin. (S'adresser à la Société genevoise d'utilité publique.) La discussion qui a suivi la lecture de ces deux rapports, un peu écourtée par l'heure tardive, n'a pas épuisé ce sujet si actuel et à l'ordre du jour de tant de préoccupations. A noter l'observation d'un délégué sur les logements insalubres de la campagne, où sont envoyés fréquemment des enfants citadins pour faire une « cure d'air ». — Pour terminer, nous croyons qu'en attendant les lois, — toujours lentes à élaborer et... à appliquer, l'initiative privée, et en particulier féminine, pourrait beaucoup pour l'avancement de la question. La femme, plus que quiconque, est touchée par les déficits du logement, puisque, pour beaucoup, la vie entière s'y écoule. Elle peut mieux que d'autres aussi constater sur l'enfant les ravages d'un air vicié ou insuffisant, et les multiples inconvénients d'un mauvais logis. Par son influence, son insistance persévérante à réclamer au constructeur les améliorations nécessaires, parfois, quand c'est possible, par le boycott résolu des logements insalubres, la femme pourra contribuer à résoudre la question importante au premier chef que la Société d'Utilité publique a eu mille fois raison de signaler une fois de plus à l'attention de tous.

J. D.

* * *

Un de nos abonnés, M. Edouard Dufour, docteur en sociologie, nous prie d'annoncer le cours qu'il donnera à l'Université de Genève, le mardi et le mercredi, à 11 heures, sur *le Socialisme en France, de Babeuf à Jaurès (les hommes, les idées, les partis)*. Un cours à recommander à celles de nos lectrices qu'intéressent les questions sociales.

FEMMES SCANDINAVES[1]

II. Le Travail Social

Si en Suède, les femmes se trouvent en retard sur leurs sœurs des autres pays scandinaves pour ce qui concerne le droit de suffrage, elles ne le sont pas, d'après ce que j'ai pu juger, dans le domaine des œuvres sociales. A Stockholm, elles ont institué un *Centre du Travail social*, qui permet, même aux étrangères ne connaissant pas la langue, d'embrasser d'un coup d'œil toutes les œuvres sociales entreprises par les femmes en Suède. Elles sont légion. Surtout dans le domaine de l'éducation : œuvres pour l'enfance avant tout, écoles au grand air, cures d'air et de soleil, hôpitaux, sanatoriums pour enfants, colonies de vacances, écoles gardiennes, bibliothèques et salles de lecture enfantines, sur le modèle de ce qui se fait en Amérique, où pour donner aux enfants le goût de la lecture, on leur raconte, certains jours, de belles histoires, que l'on interrompt à l'endroit palpitant, afin que la curiosité les incite à lire la continuation du récit commencé ; œuvres de coopération, telles que coopératives de consommation, caisses de prévoyance, associations ouvrières de production, hôtels, restaurants coopératifs, habitations ouvrières, etc. Tout cela illustré par des photographies, des graphiques, des tableaux comparatifs extrêmement suggestifs. Il y avait entre autres des cartes sur la progression de la coopération en Suède, dont j'aurais voulu pouvoir emporter des modèles à offrir à nos sociétés suisses, comme moyen de propagande. La bibliothèque du *Centre du Travail social des femmes suédoises* offre à ses membres, et à ceux qui s'intéressent à son œuvre, un très grand nombre d'ouvrages ainsi que des revues dans plusieurs langues.

Si toutes les institutions que j'ai eu l'occasion de visiter à Stockholm n'ont pas été créées et ne sont pas dirigées par des femmes, du moins l'impulsion d'un grand nombre d'œuvres d'utilité publique ou de bienfaisance me paraît avoir été donnée par elles. Ainsi une des plus urgentes, celle des logements ouvriers est dûe à Mlle Agnès Lagerstedt. En Suède, la question du logement pour les familles de ressources modestes est difficile à résoudre. La construction à Stockholm en particulier atteint un prix plus élevé que partout ailleurs, à cause du climat rigoureux, et des conditions du sol. La ville de Stockholm, que l'on appelle aussi la Venise du Nord, quoiqu'elle n'ait nullement l'apparence de la reine de l'Adriatique, est bâtie sur une quantité d'îles de granit. Il faut avoir recours à la dynamite pour creuser dans le roc des voies nouvelles, et les emplacements pour bâtir deviennent, de ce chef, extrêmement coûteux. C'est, entre parenthèse, une des choses très curieuses de cette ville, incomparable par sa situation et son cachet de distinction, que ces rochers de granit qui s'élèvent des deux côtés de certaines rues et sur lesquels sont perchées les maisons. Les abords même de Stockholm donnent l'illusion de la montagne, avec leurs rochers semés de lichens, de saxifrages et de pins.

Mlle Lagerstedt, la créatrice de plusieurs blocs de maisons ouvrières à Stockholm, nous fit voir un de ses « settlements » situé à la Sibyllegatan. Il contient :

	Couronnes
6 logements de deux chambres et une cuisine . . .	363-429
87 logements d'une chambre avec grande cuisine . .	183-267
14 logements d'une chambre avec petite cuisine . .	
28 chambres avec poêle pouvant servir comme fourneau de cuisine	111-171

Si vous transformez ces chiffres en francs[1], vous trouverez que ces prix sont assez élevés, en regard de ce que, en général, on paye chez nous. Mais ces logements, même lorsqu'ils ne se composent que d'une chambre et d'une petite cuisine, sont suffisamment spacieux et bien aérés. Tous ceux que j'ai vus étaient extrêmement propres et soigneusement tenus. J'ai gardé le souvenir d'une pauvre vieille toute seule dans une grande chambre, où l'on peut faire la cuisine sur un poêle qui chauffe la chambre. Celle-ci est remplie de souvenirs du mari et des deux fils morts. L'un d'eux, le dernier parti, était infirme et ne pouvait marcher. La mère l'a soigné, comme on soigne les enfants qui ont besoin de nous. Il était bon, aimait à lire, et, malgré son infirmité, embellissait, par son humeur égale, la vie de sa mère. Elle ne peut se consoler de sa perte. Mlle Lagerstedt a de bonnes paroles pour elle, tandis que M. Lagerstedt soutient ses pas hésitants — la pauvre femme est presque aveugle — lorsqu'elle se lève pour nous recevoir, puis pour nous faire sortir. Mlle Lagerstedt voit tout, remédie à ce qui est mal fait, à ce qui manque, conseille et aide ceux qui ont besoin d'appui et de réconfort, bref me paraît être la providence du « settlement ».

Dans la cour intérieure des quatre maisons, qui forment le bloc de Sibyllegatan, il y a une buanderie et des salles de bain, auxquelles chaque famille a droit à son tour. Dans une vaste salle, garnie de bancs et de tables, aux murs joliment décorés,

[1] Voir le *Mouvement Féministe* du 10 septembre 1916.

[1] La couronne suédoise équivaut environ à fr. 1.40.

les femmes peuvent se réunir pour travailler. Des machines à coudre y sont à leur disposition et, certain jour de la semaine, Mlle Lagerstedt vient y faire la lecture. On y donne aussi des cours de couture aux jeunes filles, après les heures de classe, ainsi que des cours d'ouvrages pour les mères de famille. Deux fois par année a lieu une vente publique des ouvrages confectionnés. Pour les garçons, il y a des ateliers, où ils peuvent apprendre la menuiserie, la serrurerie, sous la direction d'hommes du métier. Les matinées sont réservées à l'école enfantine, qui réunit tous les enfants du « settlement » et même d'autres, habitant la même rue, et les soirées aux jeunes gens et aux familles. Le dimanche, des cultes y ont lieu. Dans un magasin coopératif, les habitants trouvent les denrées alimentaires nécessaires, à un prix moins élevé qu'ailleurs, et participent aux bénéfices, réservés cela va sans dire aux seuls locataires de la fondation Lagerstedt.

C'est en 1892, sur la base d'une société par actions, qu'ont été établies les habitations de Mlle Lagerstedt. L'intérêt donné aux actionnaires ne peut dépasser 4 %. Le surplus des bénéfices est placé pour créer de nouvelles habitations, et alimente les fonds destinés aux œuvres pour venir en aide aux habitants du settlement, telles que colonies de vacances, secours aux membres infirmes ou malades, etc.

Il y aurait des pages encore à écrire sur les œuvres sociales féminines, sur *l'Union Fredrika Bremer*, en particulier, fondée en 1884, dans le but de former un centre pour tout ce qui se fait au profit de la femme et d'unir tous ceux qui voudraient travailler aux réformes morales intellectuelles et économiques qui la concernent, et qui publie une revue bi-mensuelle *Dagny*, où se traitent les questions qui ont rapport aux intérêts féminins. Il faudrait parler aussi des associations de production, extrêmement développées dans les pays du Nord. Favoriser et améliorer les industries du pays, ameublement, industries textiles, poterie, costumes nationaux, dentelles, broderies, tel semble être avant tout le but des coopératives de production, en Suède. C'est ce que recherche la *Föreningen för Svensk Hemslöjd*, qui expose des chambres meublées d'après des modèles trouvés dans des habitations de Dalécarlie et d'autres parties du pays. Il arrive que l'on découvre, ici et là, quelque paysan qui, dans ses moments de loisir, fabrique et sculpte une chaise, un fauteuil, un tabouret, ou tout autre objet, toujours le même. Ce modèle sert de base à l'ameublement complet d'une chambre, c'est-à-dire que d'après la chaise, le tabouret ou le fauteuil donnés, on dessine ici la table, le banc, l'armoire, le lit, etc., etc., et qu'on obtient ainsi un ensemble qui est souvent d'une harmonie de lignes et d'une originalité rares. Car il y a des artistes, parmi ces habitants de Dalécarlie. La décoration de leurs demeures — simples huttes de bois — en témoigne, et ils ont contribué à créer en Suède un art de l'habitation très répandu et qui n'est pas un des moindres charmes du pays.

Ceux-là que la terre, quoique plus rude que chez nous, nourrit, et qui ont encore le loisir de créer de la beauté, sont parmi les privilégiés et ne connaissent pas l'âpre lutte qui se livre dans les villes, pour la conquête du pain de chaque jour, lutte à laquelle, presque partout, la femme d'aujourd'hui doit prendre part. Il y a en Suède beaucoup de syndicats d'ouvrières. On n'y est pas encore arrivé toutefois à réglementer le travail à domicile, mal rétribué, mais en suite d'une enquête qui vient d'être faite et dont les résultats seront publiés, il est à prévoir qu'une loi sur le travail à domicile sera introduite en Suède. On n'y connait pas les Ligues Sociales d'Acheteurs, qui, dans plusieurs pays, ont tout fait pour remédier aux abus du travail à domicile. Les magasins ne se ferment généralement qu'à 8 heures. Pourtant, j'ai pu me convaincre qu'en été plusieurs grands magasins étaient fermés à 6 heures.

D'ailleurs le travail de nuit des femmes est défendu en Suède, depuis 6 heures du soir à 6 heures du matin. Il en résulte que, de ce fait, les femmes sont exclues de plusieurs métiers, et ne peuvent être, pour ne citer qu'un exemple, employées dans les imprimeries. C'est ainsi que souvent les mesures de protection sont des épées à deux tranchants.

Mais je ne suis pas en souci pour les femmes de Suède : elles sauront conquérir leur place, toute leur place au soleil, comme leurs sœurs de Norvège et de Danemark, et, de leur participation à la législation ouvrière ne pourront résulter que d'heureux résultats pour la communauté qui souffre, là comme chez nous, du caractère exclusif, imprimé par le seul élément masculin aux lois qui la régissent. L'époque actuelle a besoin, pour édifier une société meilleure, de la collaboration de l'humanité intégrale, — représentée par l'homme et la femme. Marguerite Gobat.

L'Education civique de la Femme

(LETTRE DE HOLLANDE)

Si la femme est appelée à jouer plus tard un rôle spécial en politique, à donner une impulsion nouvelle au bien-être de la communauté, il est de toute nécessité qu'elle s'y prépare *plus* que l'homme, parce que ce domaine lui est moins connu, et d'une *autre façon :* elle apporte un élément nouveau, qu'il s'agit de développer avec soin, afin de lui faire produire son maximum de rendement.

Il s'agit donc de trouver une forme d'éducation civique qui soit abordable à toutes les femmes, qui ne leur prenne pas trop de temps, et qui s'occupe en premier lieu de leur donner une idée claire et nette de tous les changements qui nous tiennent le plus à cœur. Si tout cela se grave nettement en notre esprit, nous saurons faire prévaloir nos idées, à quelque parti politique que nous appartenions plus tard, puisque bien des hommes les partagent déjà.

Quels sont ces vœux ?

En grandes lignes on peut dire qu'ici, comme ailleurs où le suffrage féminin a été introduit, la femme après s'être heurtée en premier lieu aux lois qui la lèsent, s'est intéressée plus spécialement aux questions sociales, morales et humanitaires. Tandis que les autres domaines s'adaptent plus ou moins exclusivement à l'esprit masculin.

C'est l'homme qui bâtit la maison. C'est la femme qui donne son charme au « home » en y ajoutant « the finishing touches ». N'en sera-t-il pas de même pour la « cité future » ?

Les questions pour lesquelles toute femme s'intéresse naturellement quand elle songe à sa sphère d'action politique se tournent donc toujours du même côté : acquisition de ses droits personnels, de son indépendance économique par un travail plus rémunérateur, pour commencer. Pacifisme — une paix durable étant la condition expresse du progrès. Viennent ensuite les questions ouvrières, l'alcoolisme, l'immoralité, l'éducation, l'hygiène, la falsification des denrées, le logement, la protection de l'enfance, la prévention de la criminalité, la coopération, etc.

N'est-il pas évident que justement dans ces questions-là, si nous voulons obtenir des progrès véritables, il s'agira de seconder les lois par une éducation civique et morale plus appropriée que celle qu'on nous a offerte jusqu'à présent ?